

Cheng Chen

Avocat, lic. iur. Fribourg (Suisse), Consultant

Contact
Bureau China Desk
Tel. +862152370950-8888
cheng.chen@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard China Desk
Floor 8&9, Nr. 299 Shimen Road No. 1
Jing An District
200041 Shanghai

J’ai vécu et travaillé plus de dix ans en Suisse et je connais donc bien l’Europe, en particulier la culture, les valeurs et le mode de pensée suisses. Habitué à évoluer dans des systèmes juridiques différents, je maîtrise parfaitement plusieurs langues et privilégie une approche pragmatique pour la résolution de problèmes. Autant d’atouts que je mets à votre service pour faire fleurir vos affaires en Chine et résoudre d’éventuels litiges.

Cheng Chen est diplômé de l’Université de Fribourg (BLaw & MLaw) en Suisse et autorisé à exercer la profession d’avocat par les autorités chinoises. Maîtrisant parfaitement le chinois, l’allemand et l’anglais, il fournit depuis près de 18 ans des services juridiques à de nombreuses entreprises européennes, notamment dans le droit des sociétés, les fusions et acquisitions, l’arbitrage et les contentieux commerciaux. Seul avocat recommandé par l’Ambassade de Chine en Suisse, et proposé par la Chambre de commerce Suisse-Chine en Suisse, il a accompagné de nombreuses entreprises chinoises, privées ou étatiques, dans leurs démarches d’investissments et d’acquisitions en Suisse. Fournissant régulièrement des conseils en matière d’investissements chinois à l’étranger et d’investissements étrangers en Chine, il est de précieux conseil pour ses clients en matière de prise de décision stratégique, de négociations contractuelles et de planification structurelle.

Cheng Chen a une solide expérience des joint-ventures en Chine. Il représente régulièrement des clients occidentaux et chinois dans des projets majeurs de joint-ventures ou de sorties de joint-venture en relation avec des investissements en Chine ou des désengagements de Chine, y compris des litiges en joint-venture jusqu’à la Cour populaire suprême chinoise ainsi que des arbitrages en joint-venture dans le pays ou à l’étranger.

Au vu de son expérience et de son expertise en conseil et résolution des litiges concernant des accords de vente internationaux, des accords de distribution et des accords d’investissement et de joint venture, il est arbitre au Dalian International Arbitration Center en Chine.

Expertise

Droit pénal économique, entraide judiciaire, enquêtes internes, gestion de crises et compliance

Droit des sociétés et des entreprises / M&A

Résolution de litiges et procédures

Arbitrage

Board of Directors

- Membre du conseil d'administration ou de la direction de plusieurs PME, de joint-ventures sino-européennes et de diverses associations professionnelles

Expérience

- Depuis avril 2015
 Of Counsel, Kellerhals Carrard, à Shanghai
- 2010 – 2015
 Wenfei Attorneys-at-Law LTD., Shanghai
- 2007 – 2010
 Wenfei Attorneys-at-Law LTD., Zurich
- 2006 – 2007
 Wenger & Vieli AG, Zurich

Affiliations

- All China Lawyers Association (ACLA)
- Shanghai Bar Association (SBA)
- AIJA (International Association of Young Lawyers)
- Chambre de commerce suisse, Shanghai
- Commission de conseil juridique de Kunshan, province de Jiangsu, Chine

Formation

- 2001-2006
 lic. iur., Université de Fribourg

Autres activités

- Arbitre au Dalian International Arbitation Center
- Arbitre au FDI Moot Shenzhen depuis 2021
- Arbitre au Moot Shanghai depuis 2021

Langues

Allemand, Anglais, Chinois
